

2. *Page 4.*—Immédiatement après la sous-clause (3), ajouter ce qui suit comme nouvelle sous-clause (4):

(4) Pour les fins de l'alinéa c) du paragraphe premier du présent article, un officier ou employé d'un office, d'une commission ou d'une corporation énumérés à l'Annexe A de la présente loi, qui est un agent ou un serviteur de Sa Majesté en son droit du Canada, est censé être au service public du Canada.

3. *Page 4, ligne 51.*—Après les mots "service civil," insérer "si elle choisit de contribuer à l'égard du service civil,".

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Robertson, appuyé par l'honorable sénateur Copp,

Que le Règlement du Sénat soit modifié par l'insertion de ce qui suit:

18A. Lorsqu'un bill ou une autre question se rapportant à un sujet qui relève de l'administration d'un département du gouvernement du Canada a pris naissance au Sénat ou en comité plénier et qu'il y est pris en considération, un ministre représentant le département, bien que n'étant pas membre du Sénat, peut pénétrer dans l'enceinte du Sénat et prendre part au débat, subordonnement aux Règlements, aux Ordonnances, aux Formalités de procédure et aux Usages du Sénat.

L'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Léger, propose que ledit ordre du jour soit ajourné à mardi prochain.

Après débat, et

Etant posée la question sur ladite motion, elle est—  
Résolue par la négative.

En conséquence, le débat est repris.

Après débat, et

Etant posée la question sur la motion principale,

Le Sénat se divise, et le vote se prend comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Bench,	Farris,	Murdock,
Bishop,	Foster,	Paterson,
Bouffard,	Gouin,	Robertson,
Burchill,	Lacasse,	St-Père,
Copp,	Lambert,	Sinclair,
Crerar,	Lesage,	Turgeon,
Daigle,	McKeen,	Wilson—23.
Dessureault,	McLean,	

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Fallis,	Léger,	Roebuck,
Haig,	Marcotte,	White—6.

Ainsi la motion est résolue par l'affirmative.